

Perrineau (Pascal), dir., Les cultures politiques des Français, Paris, Presses de Sciences Po, 2000.

- Callon (Michel), Lascoumes (Pierre), Barthes (Yannick), Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique, Paris, Seuil, 2001.

- CURAPP/CRAPPS, La démocratie locale. Représentation, participation et espace public, Paris, PUF, 1999.

- François (Bastien), Neveu (Erik), dir., Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains, Rennes, PUR, 1999.

- Gaxie (Daniel), La démocratie représentative, Paris, Montchrestien, 3^{ème} édition, 2002.

- Grunberg (Gérard), Mayer (Nonna), Sniderman (Paul. M.), dir., La démocratie à l'épreuve. Une nouvelle approche de l'opinion des Français, Paris, Presses de Science Po, 2002.

- Hermet (Guy), La démocratie, Paris, Flammarion, 1997.

- Ion (Jacques), L'engagement au pluriel, St-Etienne, Presses Universitaires de St-Etienne, 2001.

- Mossuz-Lavau (Janine), Les Français et la politique, Paris, O. Jacob, 1994.

Neveu (Catherine), Espace public et engagement politique. Enjeux et logiques de la citoyenneté locale, Paris, L'Harmattan, 1999.

- Perrineau (Pascal), dir., Le désenchantement démocratique, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2003.

- Sadoun (Marc), dir. La démocratie en France, Paris, Gallimard, 2 volumes, 2000.

● **Revue**

- Politix, n° 57, 2002, "Démocratie et délibération".

- Problèmes politiques et sociaux, n° 865, 2001, "Les Français et la politique".

- Problèmes politiques et sociaux, n° 884, 2003, "Les sondages politiques".

- Revue française de science politique, vol. 50 (4-5), 2000, "La démocratie directe : problèmes et formes nouvelles".

CONCOURS INTERNES DE L'AGRÉGATION ET CAER CORRESPONDANTS

SOMMAIRE

Économie et gestion

Éducation physique et sportive

Mathématiques

Musique

Sciences économiques et sociales

Sciences physiques, option physique et chimie (rectificatif)

Économie et gestion

Le programme publié au B.O. spécial n° 3 du 29 avril 1999 est **reconduit** pour la session 2004.

Éducation physique et sportive

Dispositions relatives aux épreuves d'admission

1^{ère} épreuve :

Programme limitatif d'activités physiques et sportives :

- Acrosport,

- Athlétisme : sauts, courses (haies, relais, vitesse)

- Badminton,

- Basket-ball,

- Course d'orientation,

- Danse contemporaine,

- Lutte libre,

- Musculation,

- Natation : nages sportives, sauvetage,

- Rugby.

2^{ème} épreuve

Programme limitatif d'activités physiques et sportives (prestation physique) :

- Athlétisme (course de durée),

- Badminton,

- Danse,

- Football,

- Natation,

- Volley-ball.

● Évaluation de la prestation physique :

La notation de la prestation physique porte sur le niveau de compétence atteint par le candidat lors de sa prestation dans la situation

d'évaluation propre à la discipline qu'il a choisie. La notation s'effectue de 0 à 20."

● Déroulement des épreuves :

- **athlétisme** (épreuve de course de durée) :

La situation d'évaluation consiste en une course de 12 minutes sur un parcours de 320 mètres en forme de "huit", tracé sur un terrain plat et horizontal. Les deux boucles du "huit" sont identiques. Elles comportent dans leurs parties curvilignes dix balises réparties tous les dix mètres.

Tout en cherchant à parcourir la plus grande distance possible, le candidat doit repasser toutes les minutes dans la zone d'intersection du "huit" où sont effectués le départ et l'arrivée. Pour respecter ces contraintes, il a la possibilité de réduire la distance à effectuer en contournant à chaque boucle des balises différentes

- **badminton**

La situation d'évaluation consiste en une ou plusieurs rencontres de simple, d'une durée totale de quinze minutes. À la demande du jury, le candidat peut être amené à sélectionner, parmi une liste, une ou plusieurs consignes à donner à son adversaire.

- **danse**

La situation d'évaluation consiste en une chorégraphie individuelle d'une durée de 2 minutes 30 secondes à 3 minutes.

Conditions techniques de l'épreuve :

La surface d'évolution est de 11 x 9 m

Dans l'éventualité où la prestation nécessite une mise en scène, celle-ci est mise en place par le (a) candidat(e) qui apporte son matériel et l'installe dans les cinq minutes qui précèdent son passage.

Dans l'éventualité où la prestation nécessite un support sonore, un lecteur de cassettes et de CD est mis à la disposition du (de la) candidat(e). L'enregistrement ne comporte que le support sonore de la chorégraphie. Le (la)candidat(e) en prévoit un double.

- **football**

La situation d'évaluation consiste en une ou plusieurs séquences de jeu à effectif réduit, et

sur un terrain aux dimensions aménagées avec buts.

La durée totale de la prestation est de quinze minutes. Au cours de cette prestation, le candidat évolue dans le rôle de son choix et dans d'autres rôles définis par le jury. Ce dernier peut en outre être amené à donner des consignes de jeu.

- **natation**

La situation d'évaluation consiste en "8 x 50 m nage libre".

Le premier départ est plongé, les autres départs s'effectuent dans l'eau.

Le temps moyen des huit 50 mètres est pris en compte dans l'évaluation de la compétence.

En outre, le candidat choisit l'un des sept contrats suivants pour la totalité de l'épreuve

Contrat n° 1 : départ toutes les 1 minute

Contrat n° 2 : départ toutes les 1 minute 10

secondes

Contrat n° 3 : départ toutes les 1 minute 20

secondes

Contrat n° 4 : départ toutes les 1 minute 30

secondes

Contrat n° 5 : départ toutes les 1 minute 40

secondes

Contrat n° 6 : départ toutes les 1 minute 50

secondes

Contrat n° 7 : départ toutes les 2 minutes

Si le candidat ne respecte pas le contrat annoncé avant le départ, il est évalué sur le contrat n° 7.

Si, pour réaliser un parcours de 50 m, le candidat dépasse le temps maximum prévu dans le contrat, le jury lui donnera 10 secondes de récupération à la fin du ou des 50 m concernés.

- **volley-ball**

La situation d'évaluation consiste en deux séquences de jeu, à 4 contre 4, de 7 minutes 30 secondes chacune. Chaque séquence se déroule sur un terrain réglementaire. Au cours de sa prestation, le candidat évolue dans le rôle de son choix et dans d'autres rôles définis par le jury. Ce dernier peut en outre être amené à donner des consignes de jeu.

Évaluation de l'entretien :

Le programme d'athlétisme est étendu à l'ensemble des courses.

Mathématiques

Le programme publié au B.O. spécial n° 3 du 29 avril 1999 est **reconduit** pour la session 2004.

Musique

Les rapports du pouvoir, de la musique, de la littérature et des arts, du IX^{ème} siècle au début du XVIII^{ème} siècle.

Suggestions d'œuvres

- Ms. De Saint-Gall (Cantatorium 359)
- Carmina burana
- Le Roman de Fauvel
- Machaut, Plange regni republica
- Ms. de Bayeux, BnF 9346
- Dufay, Supremum est mortalibus bonum
- Obrecht, Missa de Sancto Donatiano
- Josquin des Prés, Missa Hercules Dux Ferrarie
- Janequin, la Bataille de Marignan
- Gombert, Felix Austriae domus
- Lassus, Edite Cesareo Boiorum
- Tallis, Spem in alium
- Musique des intermèdes de La Pellegrina
- Le Jeune, Pseaumes in vers mesurez
- Monteverdi L'Orfeo
- Du Caurroy, Missa pro defunctis
- Frescobaldi Missa sopra l'aria della Monica
- Rossi Orfeo
- Purcell, Anthems pour le couronnement de Jacques II
- Du Mont, Dialogus de Anima et Nisi Dominus
- Lully, Armide et Ballet de Flore
- Charpentier, Le Reniement de Saint-Pierre (H 424)
- Campra, Enée et Didon (Livre II, 1714)
- Machaviel Le Prince
- Castiglione, Le Livre du courtisan
- La Boétie, Discours sur la servitude volontaire
- Shakespeare Le Roi Lear
- Statue équestre de Charlemagne

- Cathédrale Notre - Dame de Reims
- Portrait de Jean Le Bon
- Jean Clouet, Portrait de François I^{er}
- Le Versailles de Louis XIV.

Sciences économiques et sociales

Sciences économiques

- Économie de l'environnement et des ressources naturelles
- Construction européenne et politique économique (nouvelle question)

Sciences sociales

- Expliquer et comprendre
 - Les réseaux sociaux (nouvelle question)
- Les candidats sont invités à se reporter à la bibliographie proposée aux candidats de l'agrégation externe.

Cf. le B.O. spécial n° 13 du 30 mai 2002 pour :

- Économie de l'environnement et des ressources naturelles
- Expliquer et comprendre

Sciences physiques, option physique et chimie (rectificatif)

Le programme publié au B.O. spécial n° 3 du 22 mai 2003 est modifié comme suit

1. Composition sur la physique et le traitement automatisé de l'information

Au lieu de :

- terminale S, y compris l'enseignement de spécialité (B.O. n° 3 du 16-2-1995)

Lire :

- terminale S, y compris l'enseignement de spécialité (B.O. hors série n° 4 du 30-8-2001)

2. Composition de chimie avec exercices d'application

Au lieu de :

- première S (B.O. hors série n° 7 du 31-8-2000) et terminale S, y compris l'enseignement de spécialité (B.O. n° 3 du 16-2-1995)

Lire :

- première S (B.O. hors série n° 7 du 31-8-2000) et terminale S, y compris l'enseignement de spécialité (B.O. hors série n° 4 du 30-8-2001).